

Les Echos de l'Ost Pic N°22 Juin 2017-06-05

**Bulletin de liaison des membres de L 'Amicale des Pêcheurs
Plaisanciers de Port Lazo Boulgueff et Kérarziac**



Editorial

Et voilà, les amarres sont larguées pour une nouvelle année avec un équipage remanié. Le cap a été donné par nos prédécesseurs à qui je tiens à renouveler mes remerciements pour les tâches accomplies et le niveau d'excellence de notre navire.

La route est tracée et le vent est bon mais il faudra être vigilant et veiller à la préservation de notre environnement et au respect des règles mises en place pour l'utilisation de l'estran et des zones de navigation ainsi que pour les quotas de pêche.

Du poisson, c'est bien mais point trop n'en faut si l'on veut pêcher longtemps ?

Pour un voyage au long cours un navire doit avoir un équipage où chacun connaît sa tâche, et c'est notre cas. Une modification du fonctionnement du bureau a été mise en place en début d'année et devrait permettre de dégager du temps pour que chacun puisse laisser libre cours à l'imagination et à la créativité et nous autoriser à des changements de cap ou à tout le moins à varier les escales.

Pour cette année la Fête des Chants de Marin est, entre autres, une escale importante et nous comptons sur notre pilote, Jean et notre copilote Delphine, pour nous mener à bon port. D'autres réjouissances, comme la Fête de la Mer, nous permettront d'échanger et de partager de bons moments de convivialité.

Et surtout n'oublions pas de prendre beaucoup de plaisir sur l'eau et sur l'estran

Bonne saison à tous.

André Hagard

L'assemblée générale aura lieu le 7 juillet voir P9

Echos des Grèves

Il s'en est passé des choses en ce début d'année sur l'estran.

Tout d'abord, une enquête publique a été déposée en mairie de Plouézec du 24 Février au 10 Mars 2017. Elle concernait, d'une part, des reclassements de concessions ostréicoles, sans incidence sur nos activités et d'autre part un changement d'espèces et de techniques sur la parcelle PL165/0112.

Cette parcelle, actuellement non exploitée, se situe proche sud-ouest de l'île Léménez, en zone non découvrable. Le changement d'exploitation consiste en une culture d'algues sur cordes en eau profonde. Ce mode d'exploitation, quand bien même ne posera pas de problème de navigation sous réserve d'un balisage fiable et bien visible, rendra cette zone impropre à toute forme de pêche

Il conviendra donc d'être très prudent pour les plaisanciers qui croiseront dans cette zone.

Ensuite, le 10 Mars s'est déroulée à la DDTM de Saint Briec la commission des cultures marines. A l'ordre du jour figurait l'examen des zones de dépôt ostréicoles de Port Lazo Kérarzac.

Ces sujets avaient déjà été examinés lors de la réunion du 28 Novembre 2016 où le projet de Kérarzac avait été rejeté et celui de Port Lazo ajourné. Malgré les différentes interventions et manifestations du collectif ZOPLK un avis favorable a été donné. Les concessions sont accordées pour 1 an, sous condition du respect du cahier des charges avec évaluation à terme et création d'un comité de suivi dont nous ignorons aujourd'hui quel en sera la composition. La décision finale revient au préfet des Côtes d'Armor.

Et enfin, provisoirement car l'année ne fait que débiter, une pelle mécanique de 16 t s'est enlisée dans près de 2 mètres de vase sur la grève de Boulgueff. Il a fallu plus de 11 heures de travail, la barge de Bréhat et de nombreux parachutes gonflés à l'air pour la sortir de ce mauvais pas.

Nombreux à suivre l'opération en curieux les riverains ont été soulagés de voir disparaître cette épave sur un espace littoral très actif dans ce secteur.

Travaux sur les sites de mouillages

Le conseil portuaire qui s'est déroulé le 23 Janvier a entériné les aménagements suivants :

Port Lazo

Remplacement du panneau d'affichage du terre-plein dont les dimensions seront adaptées au volume d'information à diffuser.

Un défibrillateur sera installé sur les locaux communaux du port. Ce matériel sera pris en charge sur le budget général de la commune.

Concernant la digue plusieurs actions sont prévues. Une estimation sera menée concernant la remise aux normes des marches d'escalier en bout du quai. Les défenses verticales vont être complétées sur la partie supérieure et un dispositif de cordage va être installé entre les organeaux de la partie récente du quai afin de permettre aux plaisanciers un accostage plus fonctionnel, ceci en attendant l'installation d'un système plus élaboré.

Deux racks à annexes vont être réalisés en complément de ceux existant, à la place des barres. Il a été signalé que les racks ne pouvaient servir qu'aux petites embarcations, les plus lourdes ne pouvant pas y être installées par une seule personne. L'un des effets indirects de cette contrainte est que quelques plaisanciers transportent à présent leurs annexes sur des remorques et laissent ainsi le véhicule et la remorque garés sur la grève.

L'installation d'une bouée « couronne » a été validée. Elle se situera au plus proche du quai d'embarquement/débarquement.

Nous avons émis l'idée d'installer une WEB CAM sur le site du port. Ce matériel pourrait permettre d'accéder à de nombreuses informations intéressantes pour les plaisanciers et d'une manière générale les usagers habituels ou non de l'estran. Une enquête préalable sera menée sur la réglementation en vigueur et la capture d'informations généralisées à tout public.

Zone de mouillages groupés de Boulgueff

Le principe d'installation d'un corps mort d'attente a été validé par le conseil portuaire, reste à en déterminer l'endroit. Il se situera en dehors du périmètre actuel sous réserve d'accord préalable du service des affaires maritimes.

Il est convenu de réhabiliter le panneau d'affichage du site. Le nombre de mouillages s'élève actuellement à 73 unités, bien qu'ils ne soient, pour l'instant, pas tous occupés le conseil portuaire a décidé de maintenir ce nombre.

Concernant le projet de modification de la cale d'accès à la grève qui avait été validé dans le cadre du village ostréicole. Son financement doit maintenant être assuré par la nouvelle agglomération de GUINGAMP PAIMPOL. Les affaires maritimes demandent que les études d'impact déjà élaborées soient reconsidérées.

Dernières nouvelles : Lors de l'assemblée générale du comité départemental des APP, Alain Cadec président de la commission pêche du parlement européen a déclaré qu'il proposait un quota de 10 bars par mois avec un suivi par carnet de pêche. A suivre....

ATELIERS



Depuis le début de l'année l'APPPLBK vous a proposé 4 ateliers qui comme toujours ont connu un franc succès aussi bien auprès de nos adhérents qu'auprès de personnes extérieures, car suivant les thèmes proposés la participation varie de 12 à 25 personnes.

En janvier Jean-Charles formateur au permis bateau à l'APP de Pleubian nous a fait partager ses connaissances sur comment lire une carte, tracer une route, calcul de distance, symbolisation et abréviation, utilisation de la règle de CRAS, GPS, etc...

En février notre ami Adolphe nous a fait découvrir l'art du matelotage, épissures, nœuds, surliures enfin toutes ces choses indispensables pour tout marin.

En mars, beaucoup d'intérêt pour cet atelier qui avait pour thème le matériel, les différentes techniques de pêche, les montages, animé par Valentin de AcSion fervent passionné de pêche. Que l'on pêche du rivage, en bateau, à la canne ou à la traîne chacun a pu trouver des réponses à ses questions (comment choisir sa canne, son moulinet, quels leurres utiliser, influence de la météo, et autres facteurs).

En Avril l'incontournable atelier sur la sécurité et la réglementation qui malheureusement n'a pu être animé comme prévu par la brigade nautique a été assuré par Gérard. Un point a été fait sur le matériel de sécurité embarqué, la VHF, la réglementation, les tailles, la pêche à pied, le matériel de pêche autorisé, etc.

On vous rappelle que les ateliers sont gratuits et ouverts à tous, et que si vous désirez que soient abordés certains sujets, merci de nous faire remonter vos remarques.

Bonne saison de pêche à tous.

Galette des rois

Le 7 janvier s'est déroulée la traditionnelle galette des rois, l'occasion idéale pour la présentation de la nouvelle équipe. Le président André Hagard a souhaité à tous une bonne année 2017. Un hommage particulier a été rendu à Yves Le Guen qui a quitté le conseil d'administration après 26 années de service en exerçant les fonctions de Trésorier, Président puis vice-président.



Programme de la Fête de la mer 2017 :

Notre fête aura lieu le dimanche 30 juillet à partir de midi à Port Lazo. Après le repas servi sur place vous pourrez profiter des activités sur la cale :

Loterie au homard, chamboule tout, concours de palets, panier de la mer, buvette et petite restauration de produit locaux. **Dégustation d'huitres.**

Sur la grève les activités gratuites pour les jeunes et les enfants seront proposées, découverte kayak, locomotive de la mer, avec **un concours de bateaux pop pop** et un stand **maquillage**.

Vous pourrez également jouer à la pêche à la ligne et profiter des démonstrations de parapente et chien de sauvetage, visiter la vedette de la SNSM.

L'après midi se terminera par le tirage au sort de la tombola ... un voyage dans les îles de Bretagne et de nombreux autres lots en jeu.

Animation musicale par les ensembles **Ty Cordia et Sonerien da Viken** durant toute la fête.

Ostréiculture

Suite à l'enquête publique du mois de juin 2016 concernant la mise en place de zones de dépôts ostréicoles à Kérarzac (2 hectares) et Port Lazo (1,8 hectares) la commission des cultures marines s'est réunie le 10/03 à la DDTM de St Briec pour réexaminer ce projet sans que de nouveaux éléments soient apportés, (le 28/11/2016, le projet de Kérarzac avait été rejeté par les professionnels et Port Lazo ajourné).

Malgré les différentes interventions et la manifestation du collectif ZOPLK, un avis favorable a été donné. Les concessions seront accordées dans un premier temps pour 1 an. Le renouvellement sera soumis à l'avis favorable du comité de suivi qui a été créé par arrêté préfectoral le 30/03 et qui est composé de 3 représentants de l'état, 6 représentant les professionnels, 3 représentant les élus locaux, 3 représentant les riverains et associations environnementales. Ce comité de suivi et d'information sera chargé d'élaborer et de définir les modalités d'évaluation permettant d'émettre un avis sur les éventuels impacts en termes de conciliation des usages et d'évolution du trafic routier consécutif à l'installation de ces zones de dépôt au 01/09/2017 et d'émettre un avis au Préfet des côtes d'Armor président de la commission des cultures marines. La décision finale reviendra au Préfet des côtes d'Armor.



Le décès de Gérard Caillet, survenu le 25 mars dernier, des suites d'une longue maladie, nous a laissé orphelin d'un ami.

Bon marin et excellent golfeur, cet enfant de Plouézec, d'une force et d'une vivacité d'esprit peu commune, était vice-président de notre amicale et initiateur du groupe récifs, projet pour lequel il œuvrait depuis plus de deux ans.

Le groupe venait de mettre en place l'association « récifs Goëlo » dont il était le président.

Ses amis continueront à porter le projet, mais ce n'est plus avec lui que se réalisera ce qu'il espérait.

C'est un copain qui est parti et comme disait Brassens « Jamais son trou dans l'eau ne se refermera »

VOYAGE 2017 : L'échappée belle

Pour son 4ème voyage, L'APPLBK a décidé de changer de région et a fait cap à l'Est pour une « balade malouine » le 20 avril. 47 personnes étaient inscrites pour une sortie bien préparée mais qui ne s'est pas tout à fait déroulée comme prévu....En effet, quand les aléas s'en mêlent, on se retrouve avec une panne moteur qui a immobilisé le bateau qui devait nous emmener de La Richardais à St Suliac. Sueurs froides, questionnements, car bien sûr on est prévenu la veille au soir, et, miracle, un plan B nous est proposé mais le timing initial ne pouvant être respecté, il a fallu annuler la visite du barrage....!



Le matin du départ, les participants apprennent donc avec surprise qu'ils vont devoir troquer leur casquette de loups de mer contre celle de marin d'eau douce car ils vont embarquer sur une péniche au départ de Dinan ! Le Jaman V nous attendait et nous avons embarqué pour une balade bucolique au fil de l'eau, accompagnés par le chant des oiseaux et le passage de l'écluse en chanson ! Une agréable surprise d'1 heure qui a ravi les participants, et nous voilà partis pour le barrage de la Rance, où, après négociations, nous pourrions quand même visiter l'intérieur de l'usine mais dans un temps restreint.

Le repas salvateur et convivial a requinqué les troupes, et certains auraient bien prolongé ce moment par une sieste au soleil devant la Rance...Mais non, il faut récupérer notre guide qui nous attend à St Malo et nous emmène voir la plage du Sillon, la Cité d'Alet et explique la fonction des différents bassins de St Malo. Nous continuons ensuite à pied et chacun choisi son mode de visite : avec la guide, en liberté ou tout simplement rester à profiter du soleil. Balade trop courte hélas, car il est déjà l'heure de rentrer.

Donc, si on résume : nous avons eu un temps magnifique, un programme modifié mais qui a satisfait tout le monde, un groupe sympathique et au final, une très belle journée!

Des coulisses de l'organisation, je pourrais dire qu'on l'a « échappée belle » mais en fin de compte, ce fût une « belle échappée » !

VIDE-BATEAU ET SALON D'ART



Enfin une météo clémente pour notre vide-bateau, ce lundi de Pâques ! Les exposants étaient au rendez-vous, les visiteurs et acheteurs ont afflué, et les transactions sont allées bon train. Les vendeurs ont bien vendu et les acheteurs ont bien acheté !!! C'est tout le secret de la réussite d'un vide-bateau... ! Parallèlement, sur l'initiative de notre amie Hermine, un salon d'art sur le thème de la mer se tenait dans la Salle des Fêtes. Les artistes plouézecains et de la région ont répondu présents en grand nombre pour exposer leurs œuvres très diversifiées, et les amateurs d'art ont parcouru les allées en découvrant tableaux et créations. Il y en a eu pour tous les goûts... Hélas, Hermine, ayant le sabot moins sûr qu'un cabri, s'est fracturée la cheville en se promenant sur le chemin des douaniers quelques jours auparavant. Delphine a dû prendre, au pied levé (lequel était en bon état !) la casquette de directrice de galerie d'art pour l'installation et le bon déroulement de l'exposition. Nous souhaitons à Hermine, une rééducation rapide, et nous espérons qu'elle sera aux côtés de ses peintures lors du prochain salon !!!



Assemblée Générale 2017

Notre assemblée générale aura lieu le vendredi 7 juillet à 17h00 à la salle des fêtes de Plouézec

Ordre du jour:

- ==> Rapport moral et rapport financier
- ==> Renouvellement du tiers sortant
- ==> Cotisation 2018
- ==> Programme des activités 2017-2018
- ==> Questions diverses

Comme tous les ans, nous terminerons cette réunion en partageant le verre de l'amitié.

Cette annonce vaut convocation.

Conformément aux statuts seuls les membres actifs à jour de leur cotisation peuvent voter. En cas d'impossibilité ils peuvent donner pouvoir à un autre membre actif en transmettant le pouvoir ci dessous par courrier ou par courriel au président et à la personne à qui ils donnent mandat (applbk@pecheurs-plaisanciers-plbk.fr)

Le Président, A. Hagard

Procuration :

Je soussigné donne pouvoir à
membre de l'APPPLBK pour me représenter et voter en mes lieux et place lors de l'Assemblée Générale de l'association le 07/07/2017

Signature ou N° de téléphone pour contrôle éventuel



Bricomarché
ZA de Penvern
22500 Paimpol

Programme des activités 2017

Samedi 24 juin :

Sortie en bateau dans la baie et pêche à pied (ouvert aux équipages de bateau du secteur)

Dimanche 2 juillet sortie pêche en mer :

Comparer la réussite des méthodes de pêche en respectant les règles (ouvert aux équipages de bateau du secteur)

Vendredi 7 juillet salle des fêtes à 18h00 :

Assemblée générale ordinaire (membres de l'amicale)

Dimanche 30 juillet Port-Lazo : Fête de la mer

Voir le programme page 5

Nous cherchons toujours des bénévoles, manifestez-vous auprès de
Nicole SEURAT 02 96 22 30 83 jlneurat@yahoo.fr

Samedi 2 dimanche 3 septembre :

Sortie en bateau W E à Pontrioux (ouvert aux équipages de bateau du secteur)

Samedi 28 octobre 14h00 Salle Run David :

Atelier thème à déterminer (ouvert à tous)

Samedi 25 novembre 14h00 Salle Run David :

Atelier thème à déterminer (ouvert à tous)

Les précisions et actualisations éventuelles sont à suivre sur le site de l'Amicale :

<http://pecheurs-plaisanciers-plbk.fr/>



MECANIQUE NAVALE
VENTE-RÉPARATIONS-DÉPANNAGE

SEB NAUTIC

moteurs hors-bord & in board
pièces détachées - hivernage

PLAISANCE PÊCHE

ZI de Guerland 22500 PAIMPOL
sebnautic@orange.fr Tél: 02 96 55 14 82